

Interpellation concernant les décharges de notre commune

L'ADG désire déposer l'interpellation suivante, car dans son programme pour les élections 2012, elle souhaitait que l'on se préoccupe des anciennes décharges communales et industrielles sises sur notre commune.

Etant sensibles à l'environnement, nous aimerions éviter tout risque de pollution de la nappe phréatique et de ce fait, nous posons les questions suivantes à la municipalité :

- Est-ce que ces différentes décharges sont toutes répertoriées ?
- Existe-t-il un cadastre complet de ces décharges ?
- Avons-nous analysé le contenu de ces différentes décharges ?
- Qu'envisage-t-on de faire avec ces décharges ?
- Un assainissement est-il prévu ?

Nous souhaitons obtenir une réponse officielle selon l'art. 33 al.4 de la part du Conseil Communal.

En vous remerciant par avance, nous vous présentons, Mesdames et Messieurs, nos salutations les meilleures.

Ruay, le 14 avril 2014

Pour le groupe ADG

